

Maison du fleuve Rhône

Ouverte au public depuis 3 mois, la Maison du fleuve Rhône a été officiellement inaugurée le 12 juin, en présence des financeurs de la réhabilitation de cette vitrine du fleuve (Etat, Région Rhône-Alpes, département du Rhône et Ville de Givors).

La Maison du fleuve Rhône est une association loi 1901, créée en 1989, dont le conseil d'administration est composé de représentants de la Ville de Givors, du Syndicat Mixte Rhône PLURIEL, du Parc Naturel Régional du Pilat et de l'Université Lumière Lyon II.

La Région Rhône-Alpes et la DRAC sont invités permanents au sein de cette instance. Plusieurs conventions ont été établies avec le ministère de la Culture (label national ethnopôle), la Région Rhône-Alpes, la Ville de Givors, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Monnet de St Etienne.

Avec un budget annuel consolidé approchant le million d'euros, la Maison du fleuve Rhône s'inscrit dans une démarche de connaissance et de partage d'une culture du fleuve. Elle considère celui-ci comme un bien commun et s'emploie à sa mise en valeur en lien avec les collectivités riveraines, les institutions publiques et les associations.

La MDFR participe à la mise en œuvre du Plan Rhône - dispositif de développement durable pour la vallée - et notamment à celle du volet culturel coordonné par la Région Rhône-Alpes, partenaire majeur. L'équipe de la MDFR est composée de quinze personnes : responsables de projets, documentaliste, chargé des publics, chargé de communication, gestionnaire et personnel administratif.

(<http://www.maisondufleuverhone.org/index.html>)

Nouveau départ pour le CERG

Après plus de 40 années au sein d'Alstom, le CERG s'offre un nouveau départ : il vient d'être racheté par le centre d'essais privé Environne'Tech. Avec ce rapprochement, le CERG s'est constitué en société par actions simplifiées et a conservé l'ensemble de ses activités, moyens humains et équipements. Issu du Laboratoire Dauphinois d'Hydraulique créé en 1923 par Neyrpic, le CERG est un Centre de Recherche et Développement, spécialisé dans le domaine de la Mécanique des Fluides et prestataire de recherche appliquée pour l'ensemble des entreprises industrielles (privées ou publiques).

Il a pour mission d'aider ses partenaires dans toutes les applications de la mécanique des fluides pour :

- concevoir et améliorer les produits et procédés,
- quantifier et maximiser les performances d'un composant ou d'un équipement,
- analyser les dysfonctionnements et proposer des solutions,
- réduire les effets parasites non souhaités (pollution de l'environnement, bruits et vibrations).

Pour cela, le CERG s'appuie sur les compétences de son équipe pluridisciplinaire et propose des solutions telles que : études expérimentales, simulation numérique, expertises, mesures sur site, conseils et formation.

Conçues à la fin des années 1970 par des ingénieurs ayant la volonté de construire le laboratoire d'études et d'essais en hydraulique le plus performant possible, les installations expérimentales du CERG ont été constamment améliorées et étendues.

En alliant expérimentation grandeur nature ou à échelle réduite et simulations numériques, le CERG se distingue par :

- 3600 m² de plate-forme d'essais offrant les moyens expérimentaux les plus variés : 8 tunnels hydrodynamiques ou boucles hydrauliques, 2 boucles d'essais de pompes, 3 canaux à surface libre (dont un de 3 m de large et 20 m de long), 3 cuves à surface libre, 2 puits profonds (25 et 60 m), un bassin de 800 m², des cuves pressurisables (dont une de 40 m³ pour 40 bars),

- Des moyens de calcul s'appuyant sur les deux grands codes de référence (Fluent et Flowmaster),

- Un centre de formation agréé accueillant chaque année 50 stagiaires, issus de l'industrie.

En unissant leurs moyens techniques et leurs compétences, Environ'Tech et le CERG ont l'ambition de devenir le 1^{er} laboratoire d'essais français privé en Acoustique, Vibration et Mécanique des fluides.

(<http://cerg-fluides.com>)

Vers un service public unique de l'eau à Paris

Afin de garantir une eau de qualité et au meilleur coût, la Ville de Paris a décidé de créer un opérateur public unique (sous la forme d'un Etablissement public industriel et commercial), ayant responsabilité sur toute la chaîne de l'eau, de la production à la distribution. Cette mesure entrera en vigueur fin 2009, après la date d'expiration des contrats.

M. Ger Bergkamp a été nommé Directeur général du **Conseil mondial de l'eau** à compter du 1^{er} juin. M. Daniel Zimmer, Directeur exécutif depuis novembre 2001, conservera ses fonctions au Conseil jusqu'en juin 2009 en qualité de Directeur associé en charge de la préparation du 5^{ème} Forum mondial de l'eau.

M. Bergkamp fera bénéficier le CME de son expérience après 20 années passées au service de la communauté de l'eau, notamment au sein de l'IUCN (Union mondiale pour la conservation de la nature), de sa connaissance des ONG et du monde environnemental et de sa position de Gouverneur du Conseil mondial de l'eau depuis mars 2003.

Jean-Philippe Torterotot, chef du département « Ressources en eau, usages et risques » du Cemagref, a été élu Président de l'**EWA**, European Water Association. Son mandat prendra effet en mai 2009 et s'achèvera en mai 2011.

Fondée en 1981 pour lutter contre la pollution de l'eau, l'EWA a vu s'élargir son champ d'application à la gestion et à l'amélioration de l'environnement aquatique. Elle représente aujourd'hui plus de 25 pays en Europe dont la plupart des états membres de l'Union. L'EWA est l'une des principales associations de professionnels et de spécialistes en Europe qui couvre l'ensemble du secteur de l'eau, à savoir les eaux usées, l'eau potable, les déchets liés à l'eau, mais aussi les eaux souterraines, les inondations ou la morphologie des cours d'eau. Son objectif est de fournir un forum de discussion sur les principales techniques et politiques du domaine de l'eau qui concernent le territoire européen. La poursuite de cet objectif se réalise au travers de conférences, d'ateliers, de réunions et de groupes de travail d'experts organisés sur une base internationale avec des publications régulières. L'EWA informe ses membres de l'évolution des réglementations et normalisations européennes et, le cas échéant, propose sa contribution à leurs préparations et définitions.

www.ewaonline.de

● Nouvelle équipe de direction pour la SAUR

Séché Environnement qui détenait jusqu'à présent 33 % de la SAUR a obtenu une option d'achat sur